

1. Record Nr.	UNINA9910353335103321
Autore	Anderson Christy
Titolo	Architecture et théorie. L'héritage de la Renaissance : Actes de colloque // Jean-Philippe Garric, Frédérique Lemerle, Yves Pauwels
Pubbl/distr/stampa	Paris, : Publications de l'Institut national d'histoire de l'art, 2012
ISBN	2-917902-65-5
Altri autori (Persone)	d'OrgeixÉmilie GarricJean-Philippe GerbinoAnthony GrosPierre LemerleFrédérique OttenheimKonrad PauwelsYves RabreauDaniel
Soggetti	Arts & Humanities Medieval & Renaissance Studies Académie d'architecture architecte architectural history architecture civile architecture et histoire architecture française bâtiment classicisme ordres patrimoine architectural et urbain Vitruve Alberti Serlio Vignole Scamozzi Le Muet Perrault Blondel Colbert Fiammelli

Lingua di pubblicazione	Francese
Formato	Materiale a stampa
Livello bibliografico	Monografia
Sommario/riassunto	<p>Ce colloque s'insère dans un ensemble de manifestations consacrées à la théorie de l'art : une table ronde introductive en avril 2009 sur la problématique organisée à Paris par Milovan Stanic (université Paris IV) au Centre allemand d'histoire de l'art à Paris, et un colloque sur la théorie des arts figuratifs à Saint-Pétersbourg (direction Milovan Stanic) en 2010. Il est exclusivement dévolu à l'architecture de la Renaissance à nos jours, dans le prolongement du programme de recherche Architectura du CESR, dont l'une des bases est consacrée aux livres d'architecture (XVIe-XVIIe siècle). En même temps que l'architecture « à l'antique », la Renaissance voit renaître la théorie de l'architecture. Qu'il s'agisse de gloses du traité de Vitruve ou d'entreprises autonomes, les traités fleurissent, du <i>De re ædificatoria</i> d'Alberti (Florence, 1485) à l'<i>Idea della architettura universale</i> de Scamozzi (Venise, 1615), en passant par l'œuvre de Serlio, la plus vaste entreprise éditoriale du Cinquecento, la <i>Regola</i> de Vignole (Rome, 1562) maintes fois rééditée et les <i>Quattro libri d'architettura</i> de Palladio (Venise, 1570). Tous ces ouvrages formalisent une pratique de l'art de bâtir dont les représentations mentales restaient implicites au Moyen Âge, limitées aux transmissions traditionnelles des savoir-faire au sein des corporations. Ils ont été souvent réédités, lus et médités tout au long des XVIIe et XVIIIe siècles ; et ils marquaient encore l'enseignement de l'École des beaux-arts au début du XXe siècle. Comment la théorie développée dans les traités de la Renaissance a-t-elle contribué à former la pensée architecturale des architectes des siècles suivants ? Telle est la question à laquelle les intervenants, historiens de l'architecture, architectes et critiques contemporains, tenteront de fournir des éléments de réponse.</p>